

X- RATIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement intérieur a été soumis à l'approbation et validé:

- par le médecin chef de PMIS de l'Hérault par délégation du Président du Conseil Général.
- par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Sauvian, par les organismes de tutelle: CAF, MSA.

L'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue et reste à votre disposition pour tout renseignement concernant la vie de votre enfant à l'Aquarelle.

Le Président du CCAS

Bernard AURIOL

Le Directeur de la Protection Maternelle Infantile et de la Santé

Docteur Catherine ROUCAUTE



Annexe VII

Attestation du gestionnaire en matière d'organisation du temps de travail du personnel

Le gestionnaire..... Bernard Auriole Président..... de la collectivité d'enfants
(nom et qualité) du CCAS

Dénomination, adresse, téléphone : Multi accueil L'Aquaville.....
..... boulevard Jean Fautou.....
..... 34410 SAUVIAN Tel. 04 67 32 79 35.....

s'engage à ce que :

- la directrice (*) ou son adjointe soit toujours présente sur toute l'amplitude horaire d'ouverture de la structure ou toutes autres diplômés (Puériculture , EJE , auxiliaire de puériculture , infirmière par dérogation) en cas d'absence de la directrice pour assurer la continuité de la fonction de direction par délégation;
- conformément aux textes réglementaires en vigueur, il y ait une personne pour 5 enfants qui ne marchent pas et une personne pour 8 enfants qui marchent (40% du personnel présent doit être qualifié : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puéricultrice, infirmière) ;
- quel que soit le nombre d'enfants présents dans la structure, il y ait toujours deux personnes présentes dont une responsable.

A

Le

Signature



* Fournir une photocopie de son diplôme et si le nom usuel est différent de celui qui est porté sur ce dernier, fournir une photocopie du livret de famille.

P.J. : Planning du personnel à compléter.

Annexe VI

Attestation du gestionnaire concernant le personnel

Etablissement ou Service d'accueil de jeunes enfants

..... Multi accueil L'Aquarelle

Adresse..... bd Jean Poulon 34410 SAUVIAN

Téléphone : ... 04 67 32 79 35

Durée hebdomadaire de travail 35 h ... 39h ... Amplitude horaire d'ouverture : 7h30 à 18h30 Capacité accueil... 40

Personnels	Nom - Prénom	Diplôme	Statut (type contrat) Titulaire, vacataire, CDI, CIVIS, CAE	Nbre heures semaine	Temps de travail en %	
					Enfants	Autres
Encadrement de la structure						
Directeur(trice)	Houles Colette	IDE ou EJE	CDI Titulaire	35H	10%	90%
Adjoint(e)						
Encadrement des enfants (Arrêté 26/12/2000)						
	JUSTINE ANNAUR	CAP pet.enf	CDI stagiaire	35h	100%	0
	GAILLIERE Marine	BABA	Contrat avenir	35h	100%	0
	LECENES Chrystel	CAP puell	CDI titulaire	30H	100%	0
- Puéricultrice	BYCHE Florence	AP	CDI Titulaire	35H	90%	10%
- E.J.E.	BELLAL Delphine	AP	CDI stagiaire	35H	100%	0
- Auxiliaire puéricultrice	BOUTINAUD Severine	AP	EDD	35h	100%	0
-IDE	MAUREY Melodie	AP	CDI stagiaire	35H	100%	0
-CAPPE	LAFOND Pauline	AP	CDI stagiaire	35H	100%	0
-Autres	BISCONS Elsa	AP	CDI titulaire	35H	100%	0
	PALETTA Caroline	capedj	CDI titulaire	35H	100%	0
	DI FRANCESCO S	" "	CDI titulaire	35H	100%	0
	Celia PRAX	" "	CDI titulaire	35H	100%	0
Autres Fonctions						
- Entretien locaux	Mayronne Viquie	Agent de service	CDI titulaire	28H	85%	0
- Office						
- Lingerie						

Le gestionnaire..... Bernard Auvial..... Président du CCAS

- certifie l'exactitude des diplômes mentionnés ci-dessus

- atteste que ces personnes :

- ont subi un examen médical les déclarant aptes à l'emploi ;
- sont à jour de leurs vaccinations conformément au calendrier légal ;
- n'ont pas été condamnées pour des faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs.

- s'engage à signaler sans délai toute modification concernant le personnel de la Structure à la Direction de Protection maternelle Infantile et de la Santé.

A. Sauvian..... le 17/02/2008

Signature

